

1604. De ces 211 divorces accordés, 119 ont été demandés par des époux et 92 par des épouses.

1605. Le tableau suivant donne les divorces par provinces et par sexes :—

PROVINCES.	Mascu- lins.	Féminins.	Total.
Ontario .....	23	14	37
Québec.....	7	7	14
Nouvelle-Ecosse .....	35	36	71
Nouveau-Brunswick .....	31	27	58
Colombie-Britannique.....	21	8	29
Manitoba.....	1	..	1
Territoires du Nord-Ouest.....	1	..	1
Total.....	119	92	211

Les pétitionnaires masculins sont en plus grand nombre dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Dans la Nouvelle-Ecosse, le nombre d'épouses pétitionnaires est plus grand d'un que les maris et dans Québec les pétitionnaires sont en même nombre dans les deux sexes.

1606. La grande proportion des divorces accordés par le parlement fédéral et par les différentes cours de divorce provinciales, l'a été pour adultère.

1607. Voici un état montrant le nombre de divorces accordés dans chacun des pays ci-après mentionnés :—

PAYS.	Année.	Nombre de divorces.
Autriche.....	1889	820
Bavière.....	1891	308
Wurtemberg.....	1892	153
Belgique.....	1893	497
Allemagne.....	1891	6,777
Grèce.....	1893	103
Pays Bas.....	1892	354
Norvège.....	1893	82
Suède.....	1892	316
Suisse.....	1892	881
Royaume-Uni.....	1893	236
Victoria.....	1891	99
Nouvelles-Galles du Sud.....	1891	50
Queensland.....	1891	5
Australie du Sud.....	1891	5
Australie Occidentale.....	1891	4
Tasmanie.....	1891	3
Nouvelle-Zélande.....	1891	20
Australasie.....		186

Aux Etats-Unis, le commissaire du travail, a publié un rapport sur le mariage et le divorce pour les années comprises entre 1867 et 1886. D'après ce rapport l'on voit que 9,937 divorces ont été accordés aux Etats-Unis en